

Département de la Charente-Maritime

Commune de Saint Jean d'Angély

Propriété de la C.D.C. des Vals de Saintonge
et de la Commune de Saint Jean d'Angély

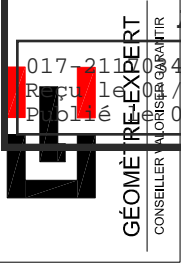
Projet de cession à GEODIS

Cadastré : Section ZR n° 121 et 122

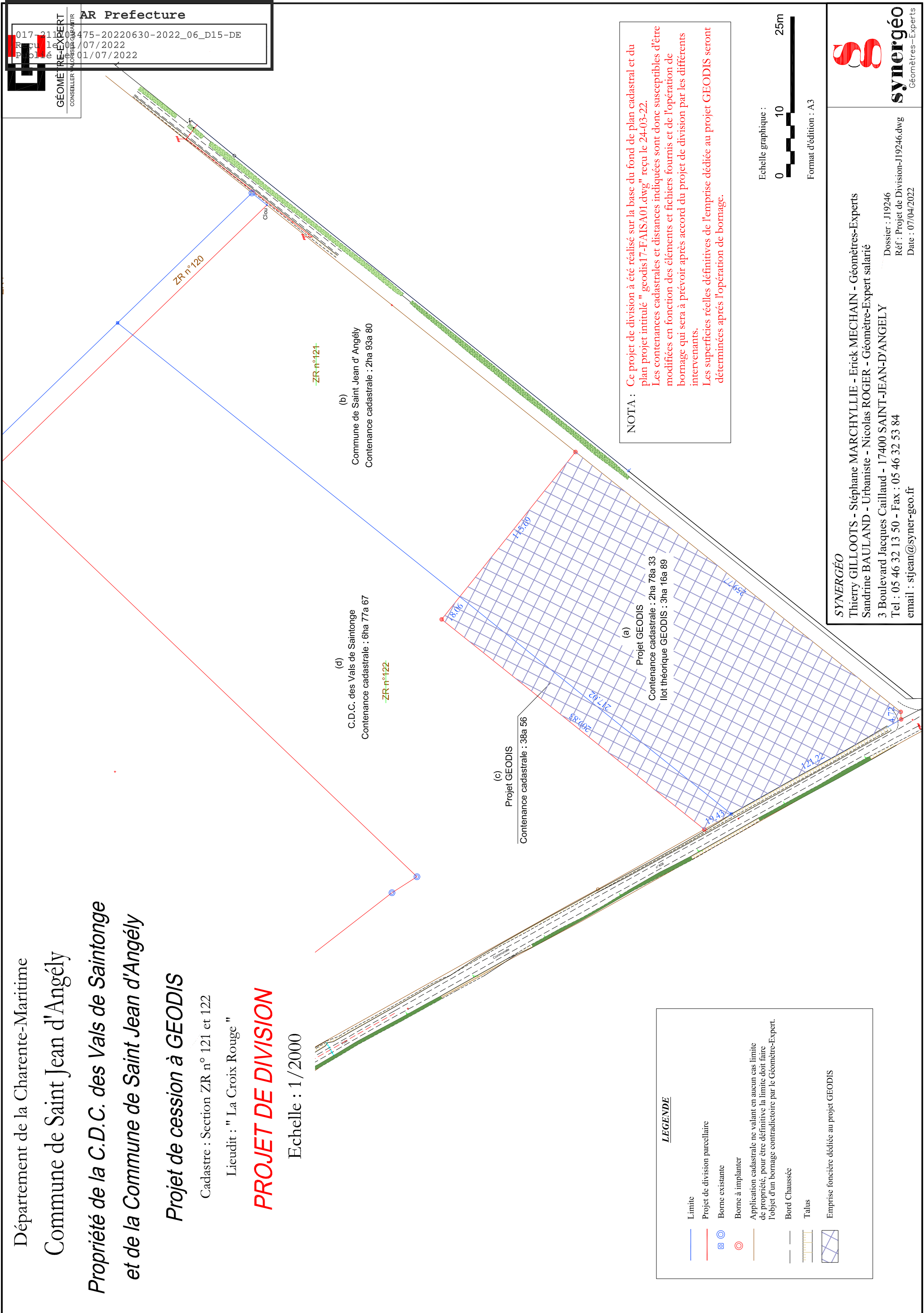
Lieudit : " La Croix Rouge "

PROJET DE DIVISION

Echelle : 1/2000



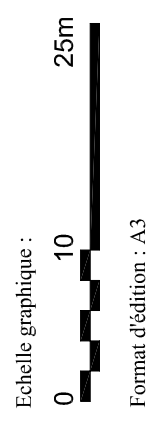
AR Prefecture
017-311111
Région Nouvelle-Aquitaine
P. 017-311111
475-20220630-2022_06_D15-DE
07/2022
01/07/2022



NOTA : Ce projet de division a été réalisé sur la base du fond de plan cadastral et du plan projet intitulé " geodis17-FAISA01.dwg" reçu le 24-03-22.
Les contenances cadastrales et distances indiquées sont donc susceptibles d'être modifiées en fonction des éléments et fichiers fournis et de l'opération de bornage qui sera à prévoir après accord du projet de division par les différents intervenants.
Les superficies réelles définitives de l'emprise dédiée au projet GEODIS seront déterminées après l'opération de bornage.

LEGENDE

	Limite
	Projet de division parcellaire
	Borne existante
	Borne à implanter
	Application cadastrale ne valant en aucun cas limite de propriété, pour être définitive la limite doit faire l'objet d'un bornage contradictoire par le Géomètre-Expert.
	Bord Chaussée
	Talus
	Emprise foncière dédiée au projet GEODIS



SYNERGÉO
Thierry GILLOOTS - Stéphane MARCHYLLIE - Erick MECHAIN - Géomètres-Experts
Sandrine BAULAND - Urbaniste - Nicolas ROGER - Géomètre-Expert salarié
3 Boulevard Jacques Caillaud - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY
Tel : 05 46 32 13 50 - Fax : 05 46 32 53 84
email : stj@syner-geo.fr

Dossier : J19246
Réf : Projet de Division-J19246.dwg
Date : 07/04/2022